



# 90 ans après : une photo de l'inauguration de la Gare Maritime Transatlantique retrouvée dans les archives de La Cité de la Mer !

⌚ Temps de lecture : 3 min



Nom commun : L'araignée de mer

Nom latin : *Maia squinado*

Famille : Arthropode | Crustacés



20 cm de longueur chez l'adulte



De 250 g et 3 kg



Mer du Nord, Manche | Océan Atlantique



De 7 à 8 ans



Algues, oursins, étoiles de mer, crustacés et poissons morts



# Espece en danger ?

En 2025, l'araignée de mer ne figure toujours pas sur de la liste rouge des espèces menacées de l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature).

Cette espèce n'est pas non plus référencée dans la CITES, la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

C'est au milieu des années 1950 qu'a commencé l'exploitation de l'araignée de mer. Les décennies suivantes ont été marquées par une forte intensification de cette pêche par l'accroissement du nombre de casiers et des longueurs de filets.

La taille légale de prélèvement est de 120 mm. Toutefois, les observations montrent que les captures sont constituées à plus de 80 % par les individus d'une même génération (celle entrant dans la phase adulte), et ce avant le début des éclosions. Ainsi, le nombre de reproducteurs diminue et la grande majorité des adultes donnant effectivement naissance à des petites araignées n'atteint pas la taille légale de 120 mm.

Au printemps et en été, lorsqu'elle se situe près de la côte, l'araignée est énormément pêchée, principalement au casier et au filet par les pêcheurs professionnels et les plaisanciers.

Beaucoup de prises sont également occasionnées par le chalutage des pêcheurs professionnels. Pratiqué d'août à octobre en Manche-Ouest, le chalutage de fond sur les nourrissances d'araignées est responsable de la destruction d'importantes quantités d'araignées en mue ou venant de muer (plusieurs centaines de tonnes).

## Restons vigilants !

Pratiqué d'août à octobre, le chalutage de fond (un type de pêche), non destiné à la pêche des araignées, cause de nombreux dégâts sur les araignées en phase de mue, ou venant de muer.

Ses prédateurs sont le **poulpe**, le **homard**, les poissons carnassiers pour les jeunes (**loup, congre**).



© Govern de les Illes Balears, CC BY SA 3.0

## ② Le saviez-vous ?

La **couleur** de l'araignée de mer atlantique, variant du brun-rouge au brun-jaune, l'aide bien au **camouflage**. Elle se recouvre également d'algues, d'éponges, de petites anémones. Ce camouflage ne concerne **que les juvéniles** (les plus jeunes).

Comme tous les crustacés, l'**araignée croît par mues successives** (elle change de carapace au fur et à mesure de sa croissance).